

BAPE

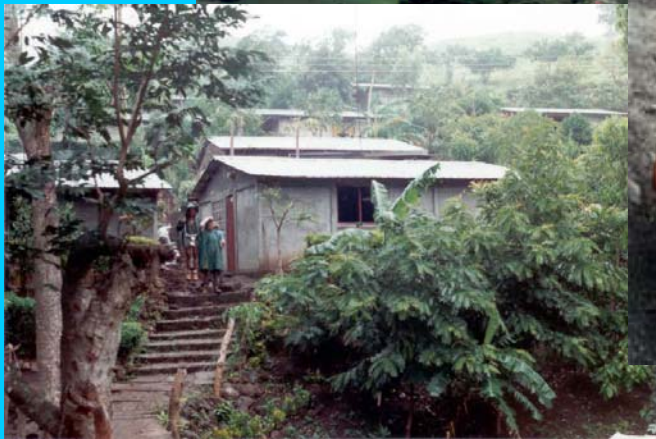
Dépotoir de Saint-Thomas

Mémoire déposé par

Michel Legris

Avril 2005

J'ai vécu le NICARAGUA



...j'ai vécu le Nicaragua

Lors de la visite d'un bidon-ville , où j'ai côtoyé la vraie misère humaine,



notre SOCIÉTÉ de SURCONSOMMATION et de GASPILLAGE m'a frappé comme un coup de poing au visage.



...j'ai vécu le Nicaragua

Ils empruntent
l'électricité en se
connectant sur le
réseau public
à l'aide de bouts de fils
aboutés...



...j'ai vécu le Nicaragua

**Le dépotoir sert
d'épicerie et de
magasin général**



DÉPOTOIR

TERMINAL de notre

**SURCONSOMMATION
COMPULSIVE**

GASPILLAGE

MATIÈRES RÉSIDUELLES

« Matière excédentaire (déchet-ordure) »

... ni utilisable

... ni recyclable

... ni compostable

TRI À LA SOURCE

- | | |
|-------------------|---|
| 1. UTILISABLES : | Éco-centre |
| 2. RECYCLABLES : | Bac de récupération ... Centre de recyclage |
| 3. COMPOSTABLES : | Tas de compost |
| 4. HUMIDES : | Bac des matières humides/Centre de compostage |
| 5. SECHES : | Bac des matières sèches ... Dépotoir |

TRI À LA SOURCE

Utilisable : JAMAIS recyclée ou enfouie

Recyclable : JAMAIS enfouie

Compostable: JAMAIS enfouie

INVENTAIRE DES MATIÈRES UTILISABLES



- Groupe d'EXPERTS
RECRUTÉS dans un BIDON-VILLE d'un pays du Tiers-Monde
- Traitement au moins équivalent à celui versé aux personnes venues de l'étranger pour la récolte des fruits et des légumes
- ASSURANCE de recevoir l'ASSISTANCE professionnelle appropriée afin de surmonter l'inévitable CHOC PSYCHOLOGIQUE provoqué par la vue de tant de GASPILLAGE, notamment de la nourriture

TRAITEMENT des MATIÈRES UTILISABLES

- Chaque ville voit à déterminer immédiatement un **LIEU** situé **SUR SON TERRITOIRE**, lieu où seront traitées toutes les matières utilisables
- Un lieu **ACCESSIBLE** aux citoyens à des heures d'ouverture appropriées, surtout les samedis, dimanches et jours de congé
- Système de **CUEILLETTE MENSUELLE** des matières utilisables mis en place, tout de suite

Contenants utilisés



Les SUPER-BACS
que
pour les matières recyclables



Les petits contenants
pour les déchets

Matières putrescibles



le tas de compost

pour les matières
compostables
domestiques

Matières putrescibles



le centre de compostage :

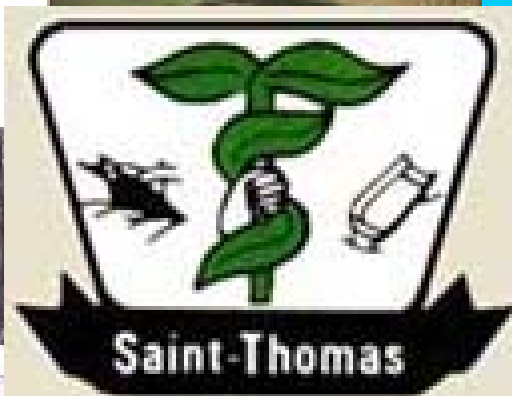
- pour les institutions, les commerces et les habitations à logements-multiples
- pour les matières humides
- pour les cueillettes spécialisées

QUELQUES MATIÈRES RÉSIDUELLES
de ...

simili-démocratie

PIEUVRE GOUVERNEMENTALE

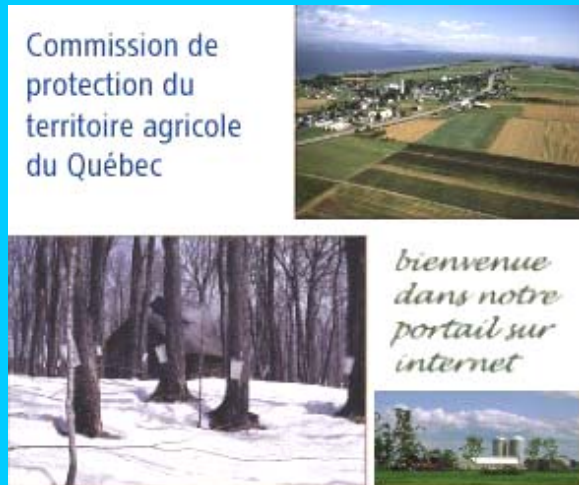
Commission de
protection du
territoire agricole
du Québec



Décisions sans tenir
compte de l'impact
sur
l'Environnement



PIEUVRE GOUVERNEMENTALE



A décidé de dé-zoner en permanence parce qu'il n'y avait pas d'usage agricole... après avoir permis un usage temporaire non agricole !

Sans audiences publiques, sans l'avis du ministère de l'Environnement

Sa décision

- . 70% des vidanges provenaient de la CMM pourtant bien pourvue en ‘zones blanches’**
- . Sa décision n’était pas l’étape ultime :
aval du Ministère de l’Environnement
et recommandation du BAPE**

PIEUVRE GOUVERNEMENTALE

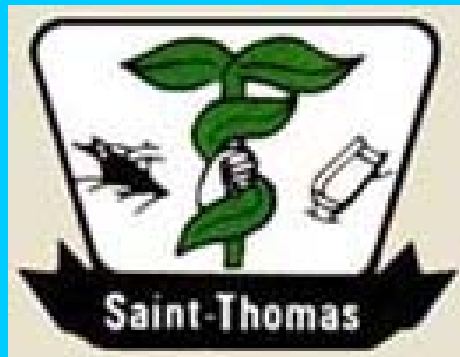


**Consultation non
nécessaire !**

**Moratoire levé pour des
besoins régionaux :**

70 % provenant de la CMM ?

PIEUVRE GOUVERNEMENTALE



Modification du zonage en catimini

« Des taxes, c'est important, surtout quand l'argent n'a pas d'odeur »

Un nanan en échange des poubelles d'ailleurs

« **Un cheval ... un lapin** »

À FAIRE :

référendum auprès de la population du bassin

PIEUVRE GOUVERNEMENTALE



Doit exercer son droit de regard

La CMM n'a pas fait la preuve qu'elle
veut gérer ses déchets chez-elle
(son PMGMR = mauvaise foi)

Pieuvre gouvernementale



son PMGMR : UN PROJET BÂCLÉ

« L'éléphant a accouché d'une souris... jouet ! »

ÉCHÉANCIER

1989 ... 2000 ... 2008 ... **2013** ...

Statu quo

jusqu'à la révision de son PMGMR

- continuer à se traîner les pieds
- continuer à exporter ses poubelles ailleurs

DÉPOTOIRS

Inconvénients ?

Dangers ?

Cinq sites

dont Saint-Thomas qui est plein

Demix et Saint-Michel

Phase 'enfouissement' : pas encore terminée.

Phase 'empilement' : pas commencée

- Demix : réservé pour les cendres des boues
- Saint-Michel : dépôt de matériaux secs
(2001)

PIEUVRE GOUVERNEMENTALE

*Bureau
d'audiences publiques
sur l'environnement*

Québec 

Même s'il a été relégué à
un rôle d'amuseur public
et son utilité
questionnée

« **NON** » à son abolition

Parce que...

1. Ses audiences publiques permettent d'avoir accès à des informations qui autrement seraient inaccessibles
2. Ses audiences sont de nature à démasquer le genre de système dans lequel nous vivons, système où l'on donne au peuple l'illusion qu'il a son mot à dire et qu'il participe, alors que ce n'est pas le cas
= 'démocrature'
3. Ça permet de se défouler :
Version québécoise du 'Mur des lamentations'
4. Au cas où ... les décisions ne seraient pas déjà prises!

PIEUVRE GOUVERNEMENTALE

La majorité des décisions des tentacules sont prises par pouvoirs délégués sans que la population du bassin versant n'ait de droit de regard ou de réels recours.

Détournement de démocratie

CERTAINS ASPECTS ÉCONOMIQUES

- Coûts du transfert des matières utilisables
 - Assumés par l'organisme receveur
 - Maximum à payer : le coût du transport
- Faire son propre compost : **ÇA COÛTE RIEN !**
- Le tri à la source : **ÇA COÛTE RIEN !**

COÛTS du GASPILLAGE ???

???

???

Environnementaux , sociaux, humains ???

En avons-nous les moyens ???

VOLONTÉ POLITIQUE

Méthode des « petits pas...faits sur place»

- 1989 : objectif de récupération de 50 % pour l'an 2000
en 1995 : 5 %
- 1998 : objectif de récupération de 65 % pour l'an 2008
en 2003 : 15 %
en 2005 : 2? %

AGIR au lieu 'd'ÉCHÉANCIER'

Autorisation des PGMR

- Exportation des poubelles ailleurs ?
- Le compostage non obligatoire ?
- Sans autre mode d'élimination des déchets ?

La solution : piège hydraulique

- membrane étanche (?)
 - ... qui laisse passer 685m^3 d'eau par jour
 - ... qui emprisonne 440m^3 de jus par jour
- dilution : une partie dans une partie et demie

Résultat :

HOMÉOPATHIE ENVIRONNEMENTALE

Décision de type technocratique

Par des apprentis-sorciers

Ne considérant que la modernité des méthodes, le respect des normes, les statistiques, les 'p.p.m.'

Mêmes conseillers, même culture du ministère

SOLUTION PRIVILÉGIÉE

REFUS de la demande :

Rien ne garantit que la nappe phréatique sera protégée indéfiniment.

Les principes de précaution à appliquer :

du domaine de la santé

du plan de développement durable

SOLUTION PRIVILÉGIÉE

Que pour les MRC de JOLIETTE et d'AUTRAY

Objectif pour 2008 : 65%

>>> 75 000 t./an

Dépotoir régional à Saint-Thomas ?

Après accord de la population du bassin versant

CONCLUSION

**Pas le droit de continuer à enfouir les matières
'utilisables'**

Continuer serait IMMORAL !

Continuer serait SCANDALEUX !

**La JUSTICE INFINIE pourrait aussi prendre
la forme du PARTAGE**

non pas de nos richesses mais juste de la

PARTIE UTILISABLE de nos VIDANGES

Sujets non traités

- Les emballages
- Les contenants
- Les publi-postages (solution stimulante)
- La restauration rapide et ses déchets
- Les déchets dangereux
- La santé, les camions, les odeurs, les goélands...
- Autres modes d'élimination des déchets
- Les statistiques de Recyc-Québec ?
- Solidarité Lanaudière-Nicaragua



BAPE

Projet d'agrandissement

dépotoir de Saint-Thomas

Phase d'information : 7 mars 2005, 19h30
Salle Saint-Joseph, Saint-Thomas

Dépôt d'un mémoire : avant le 31 mars

Phase d'opinions : 5 avril 2005, 19h30
Salle Saint-Joseph, Saint-Thomas

ACTUALITÉS



PHOTO PIERRE M'CANN, LA PRESSE O.
« On ne peut pas demander mieux qu'une tourbière comme source d'une rivière, c'est un filtre naturel, mais une contamination arrive entre les deux », déplore l'agriculteur Maurice Hénault, de Lanoraie.

Deux maires accusent le dépotoir EBI de contaminer la rivière Saint-Joseph

CHARLES CÔTÉ

Le dépotoir EBI près de Berthierville, qui reçoit presque le cinquième des ordures montréalaises, est en train de contaminer l'eau souterraine et une rivière, selon deux maires de municipalités voisines, qui demandent l'intervention d'urgence du ministre de l'Environnement.

« La rivière Saint-Joseph est contaminée, a affirmé le maire de Lanoraie, André Villeneuve. On a un sérieux problème. »

« Dans le secteur, il n'y a pas d'aqueduc, les gens puisent leur eau directement dans la nappe souterraine », a précisé Richard Giroux, le maire de la ville voisine, Sainte-Geneviève de Berthier.

Cette dénonciation publique intervient au moment où le dépotoir est presque plein. Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) s'apprête à étudier une demande d'agrandissement

qui lui permettrait de rester en activité encore 25 ans.

Ensemble, les deux villes comptent environ 5000 personnes. Elles ont demandé à un chimiste de passer en revue les analyses de l'eau effectuées par la société EBI et ont rendu cette étude publique hier en conférence de presse.

Selon ce chimiste, Mathieu Markarian, l'eau qui s'écoule du dépotoir, appelée lixiviat, est en train de contaminer la région avoisinante. « Il m'est apparu de façon très claire que les lixiviats s'écoulent librement dans la nappe, sous le dépotoir, vers la rivière », a-t-il affirmé.

La société EBI souligne que l'exploitation de son dépotoir se fait de façon conforme à la réglementation applicable. Son porte-parole, Luc Turcotte, ingénieur, affirme que « le mode d'exploitation du lieu a démontré son efficacité ».

M. Markarian est chargé de projet au Front commun québécois pour une gestion écologique des dé-

chets. Dans son analyse, il fait ressortir que certains des échantillons prélevés par EBI dépassent les critères du projet de règlement des

« On se préoccupe de la qualité de l'eau. Ce sont des terres de sable, dit-il. Qui dit sable dit irrigation. Et qui dit irrigation dit eau de qualité. »

lieux d'enfouissement, pour le plomb, le zinc, le nickel et les composés phénoliques.

Toutefois, le dépotoir d'EBI, comme tous les autres au Québec, est soumis au règlement sur les déchets solides, qui date de 1978 et est moins sévère.

La rivière Saint-Joseph prend sa source dans les tourbières de Lano-

raie. Elle passe ensuite juste au sud du dépotoir pour enfin se jeter dans le fleuve.

Le long de cette rivière, les agriculteurs sont inquiets. Maurice Hénault cultive la pomme de terre. Il puise l'eau de la rivière pour arroser ses champs. « On se préoccupe de la qualité de l'eau », dit-il. Ce sont des terres de sable, ici.

Qui dit sable dit irrigation. Et qui dit irrigation dit eau de qualité. « Il fait analyser l'eau du puits de sa maison tous les deux ans, sans problème jusqu'ici. Mais il s'inquiète pour

la rivière. « On demande à la municipalité de faire les analyses, dit-il. Si c'est moi qui les fais, ce ne sera pas crédible. Et à ce que je sache, la rivière est un bien commun. »

Le dépotoir d'EBI date du début des années 60. Contrairement aux dépotoirs plus récents, il ne contient aucun mécanisme pour contenir et traiter les eaux qui le traversent.

Dans le jargon, on a appelé cette façon d'enterrer les déchets l'« atténuation naturelle ». Quand il pleut, l'eau percole à travers les déchets et ensuite une épaisse couche de sable, elle-même traversée par une nappe d'eau souterraine. Cette nappe d'eau s'écoule en direction de la rivière Saint-Joseph et, de façon plus générale, vers le fleuve.

« L'eau qui passe sous le site capte certains contaminants et elle chemine », reconnaît M. Turcotte. Toutefois, selon lui, cela n'affecte pas les environs. « En 2001, on a fait un inventaire de tous les puits de la région et aucun n'était contaminé », dit-il.

Cependant, les maires demandent qu'une étude indépendante soit réalisée par le ministère de l'Environnement du Québec. « L'atténuation naturelle, pour le plomb ou le nickel, ça ne marche pas, dit le maire de Lanoraie, M. Villeneuve. On disperse des produits toxiques dans la nature. »

Projet d'agrandissement dépotoir de Saint-Thomas

- La nappe phréatique est actuellement atteinte
- excavation sur une profondeur de 100pi
- Installation d'une membrane en bentonite sur le périmètre : 3,4km

La MRC de Joliette

Dans son projet de PGMR (rapport final, octobre 2003, page 26), précise qu'elle limitera :

- le volume annuel
- et non pas la provenance des matières résiduelles éliminées sur son territoire.

Cette entente est intervenue entre la MRC de Joliette et Dépôt Rive-Nord en novembre 2001.

La MRC de D'Autray

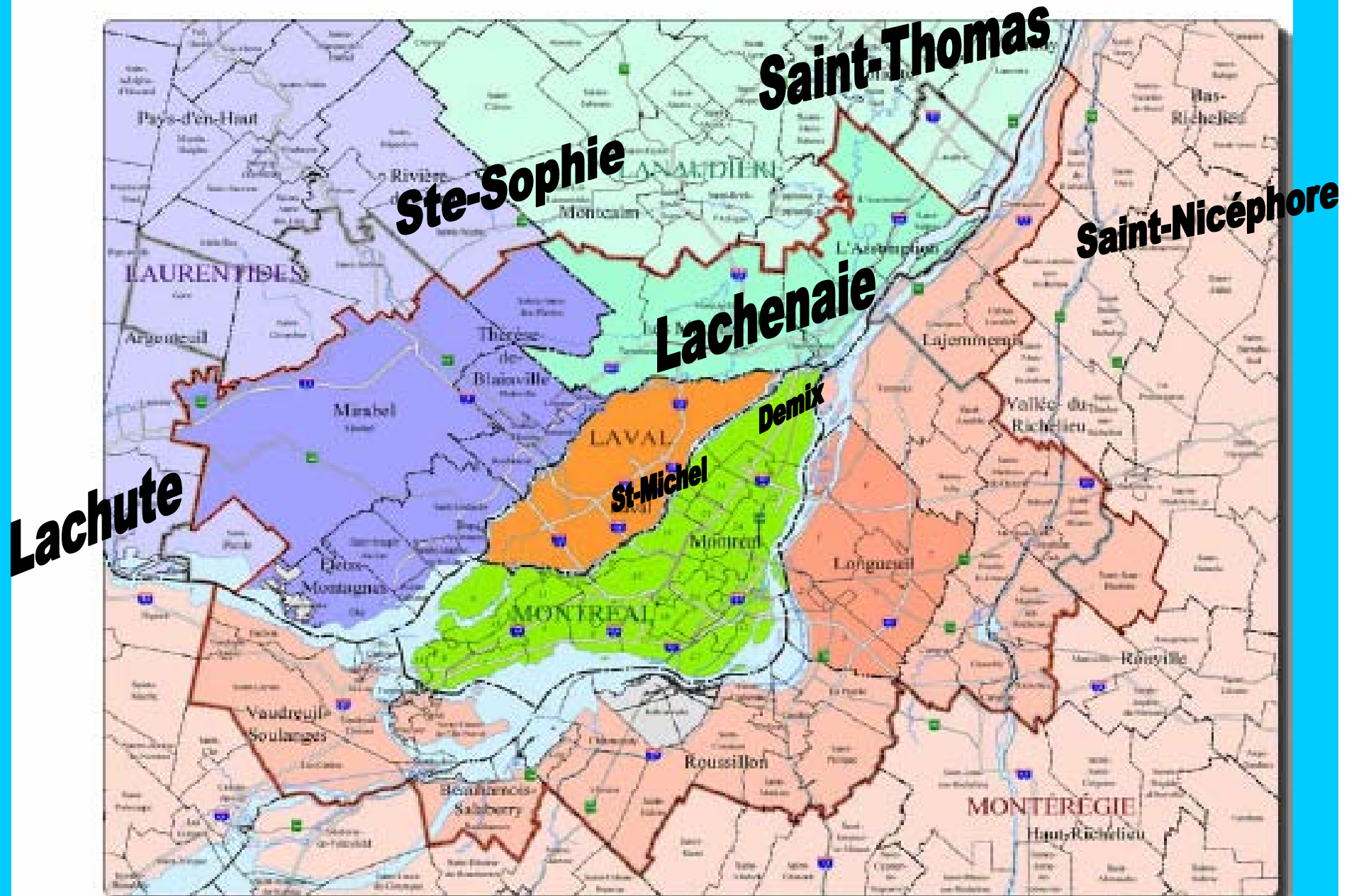
Dans son PGMR adopté en septembre 2003, stipule qu'elle adoptera un règlement

qui interdira la mise en décharge sur son territoire de matières résiduelles provenant de l'extérieur de son territoire.

Il faut toutefois préciser qu'aucun lieu d'élimination des matières résiduelles n'est actuellement exploité sur le territoire de la MRC de D'Autray.

Carte 2.1

Territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal



¹²TABLEAU 1.7 : CAPACITÉ D'ENFOUISSEMENT DISPONIBLE DANS LA RÉGION AU 1^{er} JUILLET 2004

Lieu d'enfouissement	Localisation	Capacité disponible (tonnes)	Quantité admise (tonnes/année)	Durée de vie (années)
BFI Usine de triage Lachenaie	Terrebonne	5 780 667	1 300 000	4,4
Intersan	Sainte-Sophie	9 124 000 ⁽¹⁾	962 013	9,5
Dépôt Rive-Nord	Saint-Thomas	325 000	650 000	0,5
Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie	Saint-Étienne-des-Grès	7 000 000	130 000	59
Régie intermunicipale Argenteuil / Deux-Montagnes	Lachute	3 174 937	500 250	6,4
Intersan	Saint-Nicéphore	5 703 000	850 000	6,7

À la demande de la Direction des évaluations environnementales, il a été considéré que le projet d'agrandissement actuellement à l'étude serait autorisé.

CMM

Tableau 3.3 Provenance des ordures résidentielles, 2002

M.R.C.	Quantités (T.M.)	Répartition %
Joliette	20 450	9.4%
D'Autray	17 319	8.0%
L'Assomption	46 388	21.4%
Matawinie	10 867	5.0%
Maskinongé	5 913	2.7%
Montcalm	0	0.0%
Bas-Richelieu	2 753	1.3%
Lajemmerais	13 078	6.0%
Région de Montréal	100 498	46.3%
Total	217 266	100%

21,4%

46,3%

77,7%

Source : EBI, Bilan annuel des matières résiduelles, 2002

Tableau 3.4 Provenance des ordures des ICI, 2002

M.R.C.	Quantités (T.M.)	Répartition %
Joliette*	136 200	31,4%
D'Autray	16 600	3,8%
L'Assomption	72 100	16,6%
Matawinie	7 619	1,8%
Maskinongé	3 120	0,7%
Montcalm	1 950	0,4%
Bas-Richelieu	19 800	4,6%
Lajemmerais	43 400	10%
Région de Montréal	133 160	30,7%
Total	433 949	100,0%

* La quantité indiquée inclut les boues industrielles

Source : EBI, Bilan annuel des matières résiduelles, 2002

MRC régionales

38.1%

MRC hors région

61.9%

Tableau 4.12 Taux de production des matières résiduelles domestiques, 2001

	Par personne	Par unité d'occupation
Taux de production	488 kg/an	1 049 kg/an
	1,34kg/jour	2,87 kg/jour

Politique québécoise de gestion des vidanges

1989 : objectif de récupération de 50 % pour l'an 2000

en 1995 : 5 %

1998 : objectif de récupération de 65 % pour l'an 2008

en 2003 : 15 %

en 2005 : 2? %

Types de matières	Objectifs (%)
Secteur municipal	
<i>Matières recyclables</i>	
Verre, plastique, métal, fibres	60%
Contenants consignés	80%
Contenants non consignés	60%
Aluminium non consigné	20%
<i>Matières putrescibles</i>	
Résidus putrescibles	60%
Herbes et feuilles	60%
<i>Produits réemployables</i>	
Textiles	50%
Encombrants	60%
<i>Résidus dangereux</i>	
Huiles, peintures et pesticides	75%
Autres RDD	60%

Types de matières	Objectifs (%)
Secteur ICI	
<i>Matières recyclables</i>	
Papiers, plastique	70%
Textiles	70%
Verre	95%
Métaux	95%
<i>Matières putrescibles</i>	
Bois	70%
Résidus putrescibles	60%
<i>Pneus</i>	85%

Secteur C&D	
<i>Résidus valorisables</i>	
Papiers, acier, granulas et bois	60%

Source : Plan d'action québécois sur la gestion des matières résiduelles, 1998-2008

MRC de JOLIETTE (26%)

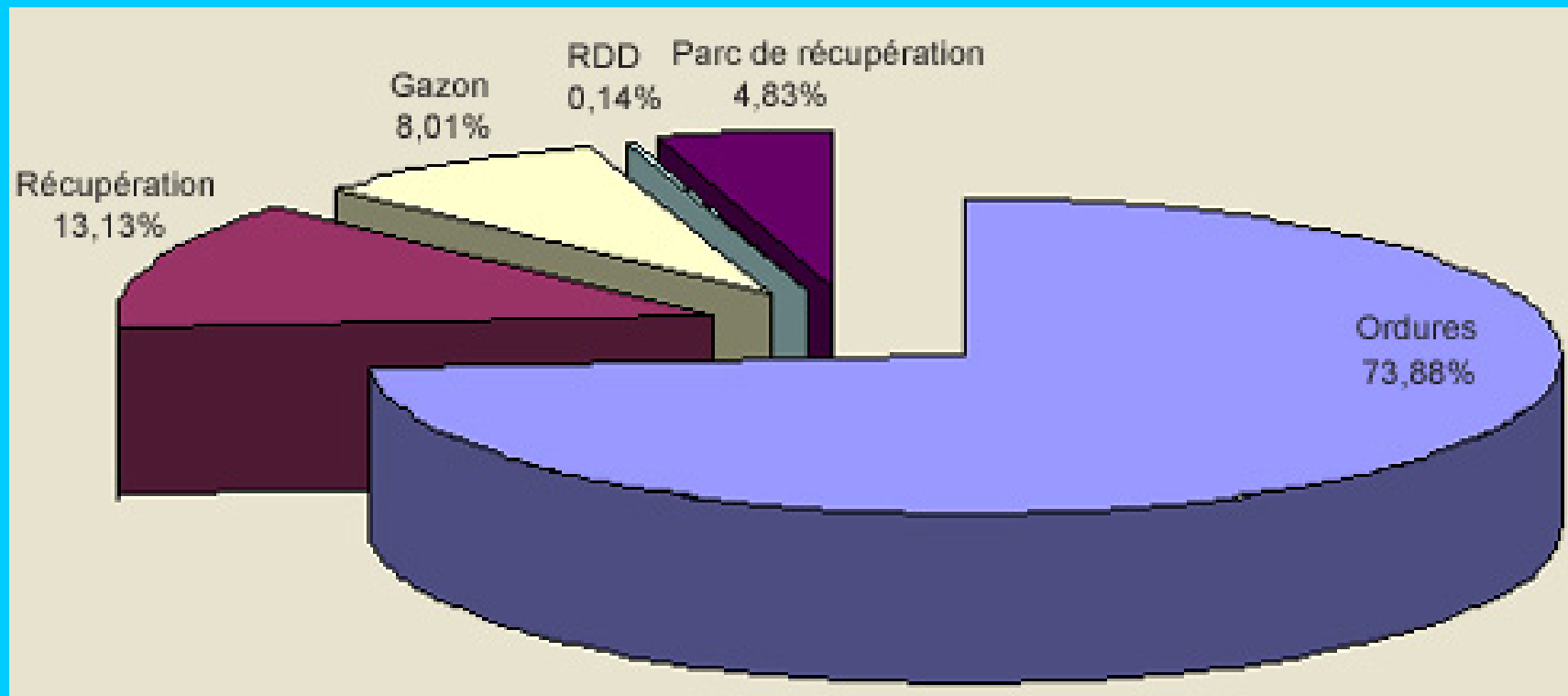
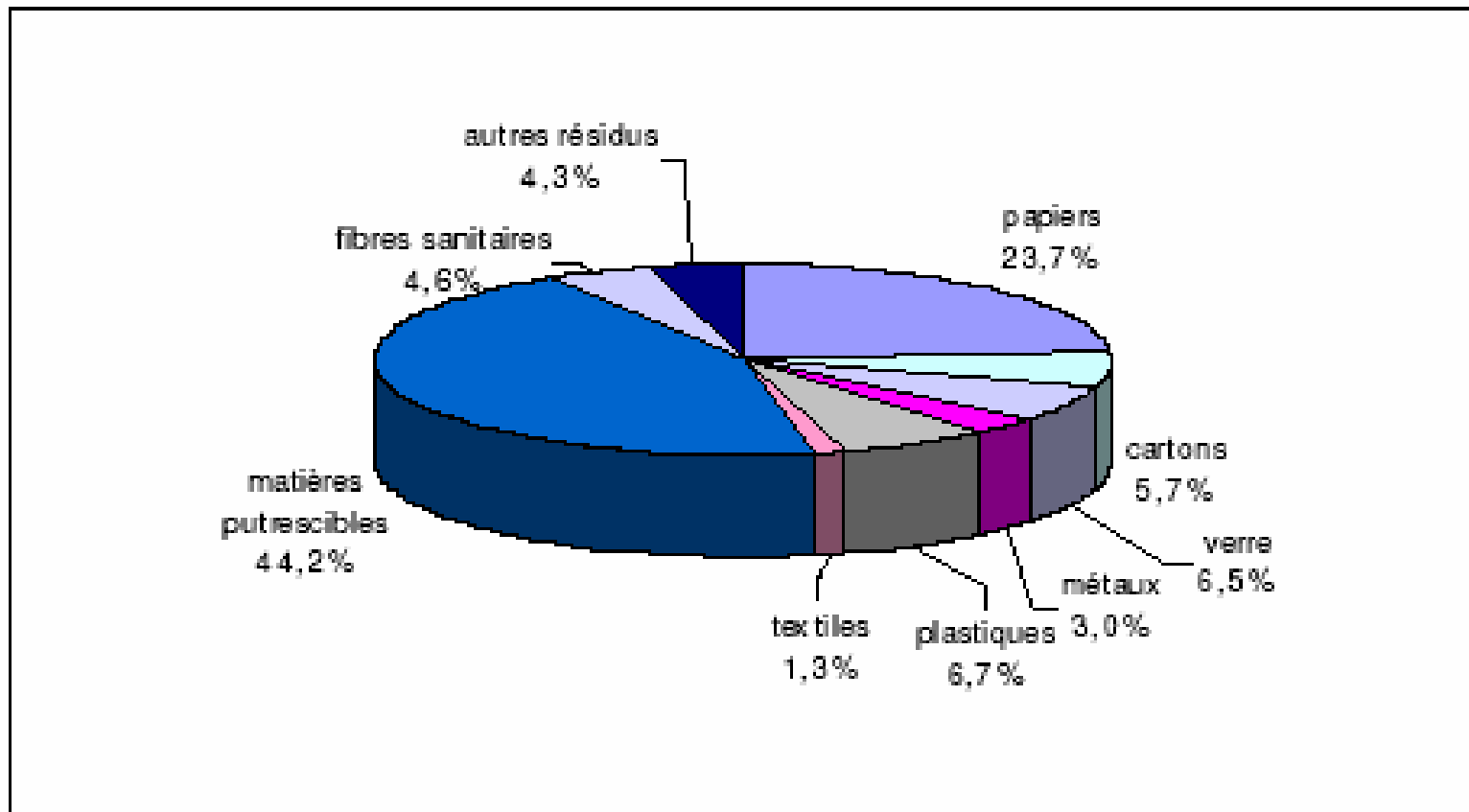


Figure 4.2 Composition des matières résiduelles du secteur semi-urbain



Source : Étude de Caractérisation Chamard – CRIQ - Roche

Plan de développement durable du Québec

1 : Santé et qualité de vie

Les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature.

2 : Équité sociale

Les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle, en tenant compte des besoins des personnes concernées.

3 : Protection de l'environnement

La protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement du Québec.

Plan de développement durable du Québec

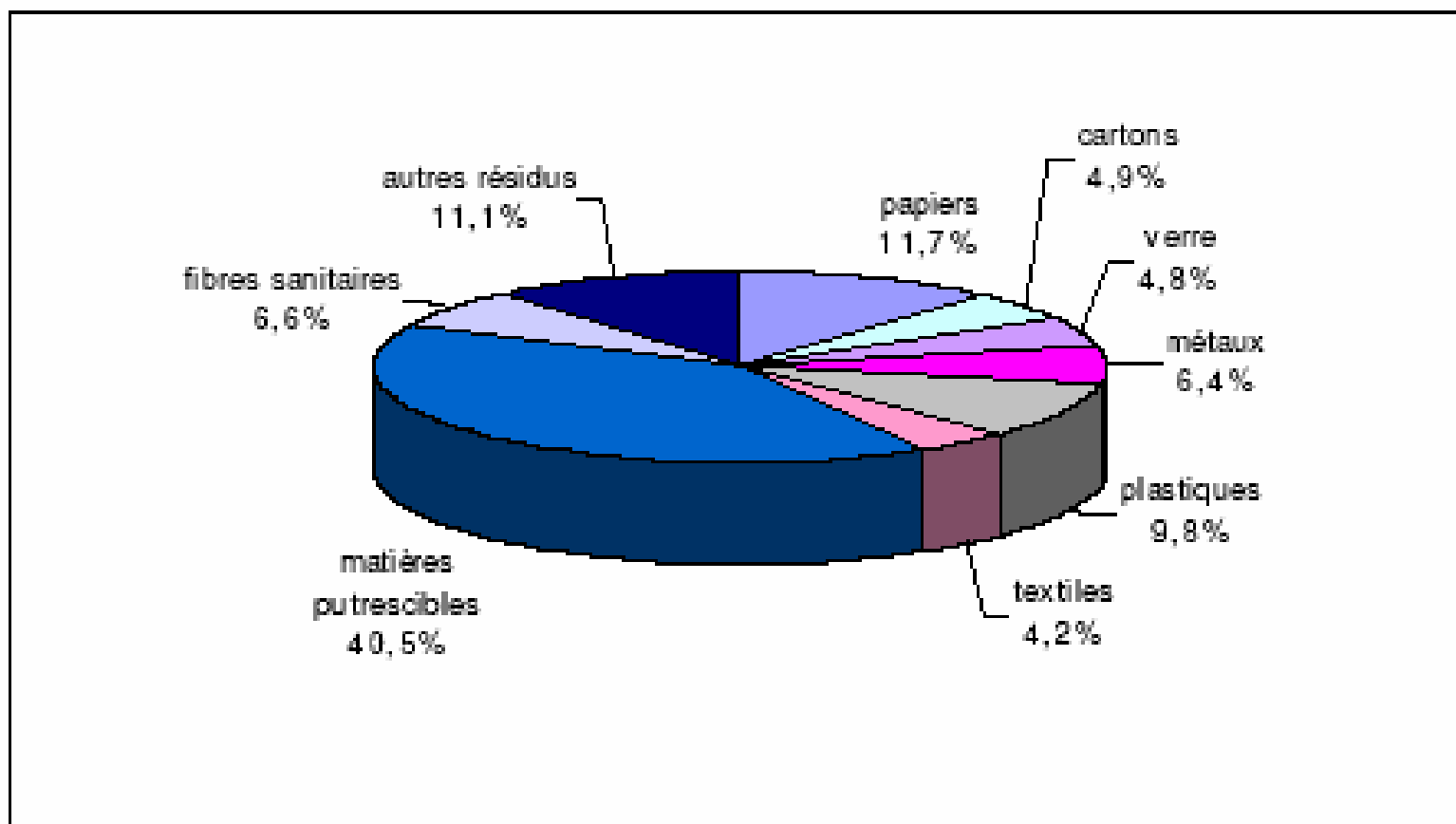
8 : Prévention

En présence d'un risque connu, des actions de prévention et de correction doivent être mises en place, en utilisant les meilleures techniques disponibles à un coût économiquement et socialement acceptable.

9 : Précaution

Lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitudes scientifiques absolues ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement.

Figure 4.1 Composition des matières résiduelles du secteur rural



Source : Étude de Caractérisation Chamard – CRIQ - Roche

4.1.2.5 Encombrants

La collecte des encombrants (appareils électroménagers, meubles, etc.) s'effectue par EBI de façon hebdomadaire par le dépôt à la rue des gros rebuts (vieux meubles, appareils électroménagers, réservoir à eau chaude, matelas). Elle a lieu le même jour que la collecte régulière. Le coût de cette collecte est d'ailleurs inclut dans le coût de la collecte des ordures. Les encombrants sont alors acheminés au site d'enfouissement sanitaire.

Toutefois, la veille des collectes, beaucoup de matières sont récupérées en bordure de rue par de petits récupérateurs et, par conséquent, ne sont pas recueillis par EBI.

La collecte des encombrants se fait également par l'entremise d'organismes

communautaires tel le Comptoir Saint-Vincent-de-Paul de Joliette qui recueille les appareils électroménagers. La présence de ce type d'organisme permet d'atteindre les objectifs suivants : assurer la réutilisation des meubles et des appareils électroménagers qui sont toujours fonctionnels, retarder leur élimination et apporter de l'aide aux plus démunis.

COMPENSATION FINANCIÈRE

Un nanan en échange des poubelles d'ailleurs

« Un cheval – un lapin »

2. RETRAIT DU DROIT DE REGARD des MRC

- Texte à inscrire au concours des textes humoristiques du festival « JUSTE POUR RIRE » catégorie ‘du monde’
- GRAND PRIX assuré :
« JUSTE POUR RIRE DU MONDE »



3. DÉPOTOIRS

- **Aucune étude pour des sites alternatifs**
- **Un seul inconvénient,
la circulation des camions,
le seul connu quand on a l'habitude
d'exporter ses poubelles ailleurs**

4. AUTRES MODES D'ÉLIMINATION

- **Aucune étude sérieuse**

POURQUOI ?

5. SECTEURS de la CMM

- 5 secteurs, dont Montréal, plus peuplé que les 4 autres réunis ???
- **Défusion partielle**
Responsabilité à chaque ville, à chaque arrondissement de gérer ses déchets sur son territoire
- **Couronnes Nord et Sud : sous la responsabilité des MRC**